



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Carine CEDELLE
Tél. 05-55-44-18-76

Mèl : carine.cedelle@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 23 MAI 2013

Extrait de décision de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 21 mai 2013, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation, à la SA l'Immobilière Européenne des Mousquetaires, dont le siège social est situé 24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS, représentée par, M. Yves AUDO, président, de procéder à la création d'un magasin « Bricomarché » d'une surface de vente totale de 5 288.65 m², 1 rue René Dumont, ZAC du Grand Rieux à Aix sur Vienne.

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie d'Aix sur Vienne.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET,
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,


Gérard JOUBERT